

La taxe carbone n'est pas une taxe " bobo "

Un bon instrument de la politique fiscale

Contribution parue dans « Le Monde », édition du 12 septembre 2012

La France a choisi de changer de cap politique. La conférence environnementale qui s'ouvre le 14 septembre a pour ambition d'en être la démonstration en matière de développement durable. Avec François Hollande, la volonté est de diriger le pays vers plus de compétitivité, d'emploi, de croissance, le développement de filières de qualité et davantage de dialogue social, dans une stratégie de développement durable et juste. Objectifs impératifs, mais complexes à financer sans grever les finances publiques et tout en protégeant les populations touchées par la crise. Il faut donc aussi changer notre manière de penser les finances publiques. Où trouver de nouvelles marges de manœuvre ?

Comme le gouvernement s'y est engagé, taxer plus intelligemment l'énergie et surtout ses impacts négatifs, dont les émissions de carbone, doit figurer en première place de son arsenal politique. Un rapport récent conclut que les mesures de taxation de carbone peuvent générer d'importants revenus tout en ayant des répercussions moindres en termes de PIB, d'emploi et de coût social par rapport aux autres formes de taxes envisagées. Pourtant, les taxes sur le carbone occupent une place modeste dans le portfolio fiscal des pays européens. Les exemples de la Suède, du Danemark ou de l'Allemagne montrent que les taxes sur l'énergie affectent moins le pouvoir d'achat que la taxation des salaires tout en stimulant l'innovation et en amenant à une réduction des émissions de CO₂.

D'un point de vue économique, toute mesure d'augmentation des recettes fiscales impose un coût immédiat. En réalité, la fiscalité peut aider à corriger un dysfonctionnement non pris en compte par le marché (tel que la pollution et les émissions de CO₂), et les coûts varient selon les taxes. Ainsi, générer un milliard d'euros grâce à des taxes environnementales coûte environ un tiers moins cher que par des taxes directes ou la TVA. Dans les pays qui dépendent des importations d'énergie, les taxes ont pour conséquence bénéfique de reporter les dépenses liées à ces importations sur les biens et les services nationaux, ce qui stimule l'économie. Les taxes sur l'énergie et le carbone protègent donc davantage la consommation, mais cette réalité est méconnue et explique en partie pourquoi elles sont mal exploitées dans la stratégie budgétaire de la France.

Qui plus est, selon le rapport, les craintes sur le caractère socialement régressif des taxes sur l'énergie n'ont pas lieu d'être. Les solutions possibles mises en oeuvre par des gouvernements européens, y compris certains auxquels nous avons participé, montrent qu'elles permettent de résoudre ce problème en utilisant une faible part des recettes pour compenser les répercussions sur les catégories à faible revenu.

Enfin, les taxes sur l'énergie permettent une réduction des émissions de CO₂ supérieure à celles générées par les autres taxes. Les auteurs du rapport estiment que des réformes fiscales tangibles pourraient entraîner une baisse additionnelle des émissions en 2020 comprise entre 1,5 % et 2,5 % par rapport au niveau de référence de 1990. Une taxation efficace de l'énergie doit garantir que tous les consommateurs d'énergie assument les coûts liés aux émissions de carbone produites par leur consommation énergétique, ce qui, en raison de nombreuses exceptions ou subventions, n'est pas le cas.

Dans le contexte européen, la France se doit de défendre sa compétitivité. L'étude confirme qu'un système d'ajustements fiscaux à la frontière pourrait protéger les pays européens et encourager les partenaires commerciaux de l'UE à des mesures en matière de lutte contre le changement climatique, tout en générant une contribution budgétaire nette, et non des coûts. La France a donc aussi un rôle important à jouer pour renforcer la volonté de l'Union en ce domaine. Alors que les coûts et sacrifices pour retrouver l'équilibre budgétaire sont élevés en cette période de récession, la France doit considérer sans tabou toutes les options pour encourager une croissance durable tout en réduisant la dette.

Si les effets bénéfiques de la taxation des émissions de carbone étaient plus reconnus, il pourrait être plus simple d'obtenir un accord susceptible de profiter à tous. Les taxes sur les émissions de carbone sont considérées comme un instrument de la politique environnementale, et non de la politique fiscale.

Non, la taxation des émissions de carbone n'est pas une taxe " bobo " .

Collectif :

Michel Rocard, ancien premier ministre et ex-président de la commission sur la contribution climat et énergie ;

Hans Eichel, ancien ministre allemand des finances ; **Yannis Palaiokrassas**, ancien ministre grec des finances ;

Martin Bursík, ancien ministre tchèque de l'environnement